

J.P

MAIRIE de PONTGIBAUD

27 DEC. 2016

COURRIER "ARRIVEE"



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Compte-rendu de réunion

OBJET DE LA RÉUNION	Restitution des résultats de la campagne de dépistage du saturnisme sur les communes de Pontgibaud Saint Pierre le Chastel	DATE
		29/11/2016

Participants :

- Dr Amélie FARSAT, médecin de PMI circonscription Combrailles, CD63
- André GAUFFIER, DDPP63
- Dr Monique SABAT, médecin conseiller technique, DSDEN63
- Béatrice NATTES, collègue Anna Garcia Mayade, Pontgibaud
- Janette VIALETTE GIRAUD, maire de Saint-Pierre le Chastel
- Etienne ANQUETIL, éducation nationale, circonscription Riom Combrailles
- Chrystèle SAVEL, infirmière, SCP Savel Tixeront, Pontgibaud
- Franck BOULANJON, SP Riom
- Béatrice MICHALLAND, DDT63
- Agnès GRAS, cabinet infirmier, Bromont Lamothe
- Lionel LABELLE, Dominique NIEMIEC, DREAL
- Jean-Pierre OUACHEM, maire de Pontgibaud
- Lionel MULLER, président de la communauté de communes Pontgibaud Sioule et Volcans
- Gilles BIDET, Dr Sylvie ESCARD et Karine LEFEBVRE, ARSDD63

1- Présentation des résultats (diaporama en p.j.)

M Bidet présente les résultats de la campagne de dépistage du saturnisme réalisée du 23 juin au 3 juillet 2016 sur les communes de Pontgibaud et Saint-Pierre le Chastel.

Elle fait suite à la mise en évidence de teneurs en plomb dans les sols très importantes jusqu'à 200 fois la valeur seuil de 300 mg/kg de sol fixée par le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP), valeur à partir de laquelle il recommande un dépistage du saturnisme chez les enfants et les femmes enceintes.

Le dépistage a été ouvert à l'ensemble de la population résidant sur les deux communes ou fréquentant les sites pollués. 237 personnes dont 62 enfants de moins de 16 ans ont

participé soit 16,4% de la population totale des adultes et 16,6% pour celle des enfants. 77% résident sur les 2 communes en proportion similaire.

Les résultats ont été communiqués par courrier individuellement à chaque personne dépistée début août 2016, avec copie au médecin traitant.

Les teneurs en plomb dans le sang se sont révélées globalement faibles avec une moyenne géométrique de 14,8 µg/l pour des concentrations allant de <10 à 88 µg/l. Aucun cas de saturnisme infantile n'a été identifié, 2 enfants présentent cependant une plombémie supérieure à 25µg/l et font l'objet d'une préconisation de surveillance régulière.

Les résultats de cette campagne représentent l'imprégnation des personnes à un moment précis de leur vie. Issu d'un échantillon de la population non représentatif et de taille insuffisante, l'extrapolation à l'ensemble de la population de la zone d'étude ne peut pas être réalisée. Il n'est toutefois pas possible d'écarter tout impact sanitaire de cette pollution environnementale.

2- Discussion

Le coût de la campagne est évalué à environ 20 000 euros, pris en charge par l'ARS.

Les participants s'interrogent sur les freins au dépistage parmi la population, regrettant de ne pouvoir extrapoler les résultats à la population générale.

Une communication large de la campagne de dépistage (réunion publique, distribution boîte aux lettres, enfants du collège via l'ENT) a été réalisée.

Il est avancé l'hypothèse que la population locale qui vit depuis toujours dans cet environnement et qui s'estime en bonne santé n'a pas jugé utile de se faire dépister. Ce point doit toutefois être relativisé car le questionnaire complété parallèlement à la prise de sang a révélé que la durée moyenne de résidence dans les logements était de 20 ans. Il n'est pas possible de conclure de façon certaine à l'existence d'un biais de sélection.

M. le sous-préfet précise que les résultats sont plutôt rassurants. Même si l'échantillon demeure faible en pourcentage, il apparaît correct en valeur absolue puisque plus de 230 personnes ont été dépistées.

Par ailleurs, cette campagne a eu le mérite de sensibiliser la population sur les risques sanitaires liés à l'existence des sols contaminés par le plomb et de permettre la diffusion de recommandations en matière d'hygiène pour limiter l'exposition. En effet, le Docteur Sylvie Escard rappelle que l'intoxication chronique au plomb peut être asymptomatique ; troubles du comportement, de l'attention chez l'enfant, atteintes rénales, hypertension chez les adultes. Une des difficultés réside dans le délai entre l'exposition et le déclenchement des pathologies.

Il est donc rappeler que la meilleure prévention vis-à-vis de l'exposition au plomb est d'adapter son comportement.

La représentante de la PMI indique qu'elle va également sensibiliser ses collègues sur le contexte local.

Cette campagne a permis également de détecter 2 enfants qui vont bénéficier d'une surveillance sanitaire spécifique.

Concernant l'utilisation du gymnase

Des prélèvements de poussières (8) au sol ont été réalisés début septembre 2016. Les teneurs en plomb des poussières sont environ de $260 \mu\text{g}/\text{m}^2$ en moyenne. Les résultats sont compatibles avec une utilisation normale du gymnase sous réserve de nettoyage régulier par voie humide des locaux et déchaussage à l'entrée.

Concernant l'utilisation du stade de football de Pontgibaud

Aujourd'hui, le stade de football n'est plus utilisé par les scolaires (primaire et collège) mais est toujours fréquenté par le club de football local.

L'étude INERIS a mis en évidence des teneurs en plomb dans le sol de surface au niveau du terrain de football comprises entre 1495 et 2260 mg(Pb)/kg sol et en bordure du terrain comprises entre 1240 et 20710 mg(Pb)/kg sol.

Les teneurs en plomb sont largement supérieures à celle du fond géochimique du secteur (concentration dans les sols non impactés, non pollués par une activité anthropique polluante) au maximum égale à environ 400 mg(Pb)/kg de sol. Par comparaison, les teneurs moyennes en plomb en France sont de 30 mg(Pb)/kg de sol.

A la question du risque pour les enfants fréquentant le stade, l'étude de l'INERIS a dégagé plusieurs scénarii d'exposition selon les différents usages recensés sur les secteurs en question et notamment la fréquentation du terrain de sport. Elle conclut que les risques sont inacceptables vis-à-vis de l'exposition au plomb quel que soit le scénario considéré pour les enfants fréquentant le site de Pontgibaud-Stade.

L'ARS, en tant qu'autorité sanitaire considère que le niveau de pollution du stade de football et de ses abords n'est pas compatible avec les usages actuels et réitère sa recommandation de ne plus utiliser le stade.

Pour pouvoir envisager une utilisation du stade sans risque de contamination par les sols fortement chargés en plomb, il conviendrait :

- soit de procéder à des travaux de recouvrement des terrains par de la terre non contaminée ou par un matériau synthétique (évaluation financière non réalisée mais solution vraisemblablement onéreuse)
- soit d'excaver les terres polluées (non envisageable, l'assise du terrain est constituée de résidus miniers, trop coûteux).

Monsieur le sous-préfet indique que le coût financier des différentes solutions doit être étudié. Il précise que la marge de manoeuvre est réduite, la responsabilité du maire et de l'état peut être engagée. Conscient des difficultés, il précise toutefois que les problèmes logistiques ne peuvent néanmoins pas rentrer en considération dans la décision. Il souhaite ainsi que soit étudiée la fermeture du stade.

3- Communication des résultats à la population

Il est conseillé aux communes de communiquer les résultats de la campagne de dépistage à la population en rappelant les recommandations destinées à limiter l'exposition. L'ARS propose son aide aux communes (article dans le bulletin communal par exemple) comme elle l'a fait depuis le début en matière de communication vis-à-vis du grand public. Un document "Campagne de dépistage du saturnisme sur les communes de Pontgibaud et Saint-Pierre-le-Chastel : Synthèse des résultats et conclusions " a été remis aux élus.